



**BAC CONSEILS**  
INITIATEUR DE SOLUTIONS

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

Exercice 2018

Service de l'eau potable

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE TARARE**

**Département du Rhône**

*Rapport présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales*

BAC CONSEILS  
5 rue Jules Ferry - 69270 Fontaines sur Saône

Tél. : 04 78 23 27 73 - Fax : 09 57 29 67 03

[contact@bac-conseils.com](mailto:contact@bac-conseils.com) - [www.bac-conseils.com](http://www.bac-conseils.com)

SARL Capital 10 000€ - RCS : Lyon 478 843 527 - Siret : 478 843 527 00027 - NAF : 7112B - TVA : FR 72 478843527

<b>I. CONTEXTE</b> .....	<b>3</b>
I.1 CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
I.2 PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
I.3 RESSOURCES EN EAU POTABLE.....	3
I.4 PATRIMOINE DU SYNDICAT .....	4
<b>II. INDICATEURS TECHNIQUES</b> .....	<b>7</b>
II.1 LA POPULATION DU SERVICE .....	7
II.2 LES ABONNES .....	7
II.3 LES VOLUMES FACTURES .....	7
II.4 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION .....	8
II.5 LES VOLUMES CONSOMMES AUTORISES .....	8
II.6 LES RENDEMENTS ET INDICES .....	9
II.7 LE BILAN DES TRAVAUX DU SYNDICAT .....	10
II.8 LES VARIATIONS DU PATRIMOINE.....	11
II.9 LA QUALITE DE L'EAU .....	12
II.10 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	13
<b>III. INDICATEURS FINANCIERS</b> .....	<b>16</b>
III.1 PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	16
III.2 LE PRIX DE L'EAU.....	16
III.3 INDICATEURS FINANCIERS GENERAUX .....	17

## I. CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2018.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare regroupe les 16 communes suivantes : ANCY, DAREIZE, DIEME, JOUX, LE BREUIL, LEGNY, LES OLMES, PONTCHARRA SUR TURDINE, SAINT CLEMENT SOUS VALSONNE, SAINT FORGEUX, SAINT LOUP, SAINT MARCEL L'ECLAIRE, SAINT ROMAIN DE POPEY, SARCEY, SAVIGNY et VALSONNE.

### I.1 Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage. Le Délégué est la société LYONNAISE DES EAUX en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2009. La durée du contrat est de 12 ans. Il prendra fin le 31 mars 2021.

Un avenant a été signé le 7 septembre 2015 comprenant la modification du tarif du Délégué, l'ajustement du volume de référence et la fusion de SDEI par Lyonnaise des Eaux. Aujourd'hui la société est appelée SUEZ.

### I.2 Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations confiées à la société SUEZ sont les suivantes :

Gestion du service	Distribution publique d'eau potable, fonctionnement, surveillance et entretien du réseau et des installations, suivi et maintien de la qualité de l'eau distribuée.
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, relève des compteurs, facturation, encaissement, gestion des comptes clients, application du règlement du service.
Mise en service	des branchements.
Entretien	Entretien de l'ensemble des ouvrages, y compris la vidange, le nettoyage et la désinfection des réservoirs, entretien des branchements, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements fonctionnels, mécaniques et électromécaniques, des ouvrages de traitement.
Renouvellement	des branchements, des canalisations < 6 m, des compteurs, des équipements fonctionnels, mécaniques et électromécaniques.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare prend en charge :

Renouvellement	des canalisations > à 6 m et du génie civil
----------------	---

### I.3 Ressources en eau potable

Le Syndicat est principalement alimenté par un achat d'eau au Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine, complété par un achat d'eau au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais, un achat d'eau à la Commune de Tarare, et par les sources de Vallorges situées sur la commune de Joux.

Le Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine produit de l'eau à partir des champs captants d'Ambérieux et de Quincieux situés en nappe alluviale de la Saône et du puits du Divin sur la commune de Anse. Ces captages font l'objet de mesures de protection. Avant distribution, l'eau subit une démanganisation et une désinfection à la station de traitement du Jonchay, située à Anse.

Le Syndicat des Monts du Lyonnais est alimenté par l'eau issue du champ captant de l'Île du Grand Gravier, située à Grigny au sud de Lyon. Ces captages font l'objet de mesures de protection.

La Commune de Tarare est principalement alimentée par l'eau superficielle du barrage de Joux, et en cas de besoin par le SMEP Saône Turdine. Avant distribution, l'eau du barrage de Joux subit un traitement complet à la station Mouillatout de Tarare : coagulation, floculation, décantation, filtration et désinfection au bioxyde de chlore. A ce jour, ce captage ne bénéficie pas de périmètres de protection. Les mesures de protection des sources de Vallorges situées sur la commune de Joux ont été engagées.

## I.4 Patrimoine du Syndicat

### I.4.1 Équipements et Génie Civil

Inventaire – Équipement et Génie civil					
Type de site	Commune	Nom du site	Biens de retour	Débit nominal ou Volume / unité	
Pompage ou Pompage-Réservoir	Dareizé	Surpresseur Le Creux	oui	5	m <sup>3</sup> /h
	Joux	Surpresseur Arcy	oui	6	m <sup>3</sup> /h
	Joux	Surpresseur la Rivière	oui	4	m <sup>3</sup> /h
	Saint Forgeux	Relais le Ruy	oui	32 et 500	m <sup>3</sup> /h et m <sup>3</sup>
	Saint Loup	Pompage Vindry	oui	22	
	Saint Marcel l'Eclairé	Relais le Fragnier	oui	20 et 200	m <sup>3</sup> /h et m <sup>3</sup>
	Valsonne	Pompage le Perrussel	oui	20	m <sup>3</sup>
	Valsonne	Relais le Berthier	oui	20 et 300	m <sup>3</sup> /h et m <sup>3</sup>
Réservoir seul	Ancy	Réservoir la Croix du Cret HS	oui	300	m <sup>3</sup>
	Ancy	Réservoir les Humberts HS	oui	100	m <sup>3</sup>
	Dième	Réservoir le Cret HS	oui	260	m <sup>3</sup>
	Dième	Réservoir Chal	oui	200	m <sup>3</sup>
	Joux	Réservoir la Salette HS	oui	450	m <sup>3</sup>
	Joux	Réservoir Chaland	oui	10	m <sup>3</sup>
	Pontcharra sur Turdine	Réservoir en Longe BS	oui	500	m <sup>3</sup>
	Saint Clément sous Valsonne	Réservoir la Retodièrre	oui	100	m <sup>3</sup>
	Saint Clément sous Valsonne	Réservoir les Verchères	oui	200	m <sup>3</sup>
	Saint Loup	Réservoir les Remparts HS	oui	150	m <sup>3</sup>
	Saint Marcel l'Eclairé	Réservoir le Loup HS	oui	100	m <sup>3</sup>
	Saint Romain de Popey	Réservoir les Gouttes BS	oui	300	m <sup>3</sup>
	Valsonne	Réservoir Pesselay HS	oui	200	m <sup>3</sup>

**Commentaires :** Aucune variation du patrimoine n'est observée pour 2018.

## I.4.2 Réseau

- Réseau

383 650 ml de canalisation hors branchements, soit 1 534 ml en plus (+ 0,4%) par rapport à 2017.

- Accessoires de réseau

Accessoires de réseau				
Nature	Nombre au 31/12/2016	Nombre au 31/12/2017	Nombre au 31/12/2018	Biens de retour/reprise
Vannes	1 483	1 511	1 531	retour
Détendeurs/stabilisateurs	112	106	108	
Equipements de mesure (prélocalisateurs, débitmètre...)	31	33	36	
Débitmètres achat/vente d'eau et sectorisation	19	19	18	
Régulateurs débit	4	4	4	
Vidanges, purges, ventouses	1 244	1 257	1 291	
<b>Total</b>	<b>2 893</b>	<b>2 930</b>	<b>2 988</b>	

**Commentaires :** La hausse du nombre d'accessoires de réseau (vannes, vidanges, purges et ventouses) est liée aux extensions et travaux sur le réseau. Les hydrants (poteaux et bouches incendie) ont logiquement été cette année sortis de l'inventaire patrimoine du SIE.

## I.4.3 Branchements

Branchements				
Nature	Nombre au 31/12/2016	Nombre au 31/12/2017	Nombre au 31/12/2018	Biens de retour/reprise
Branchements Plomb	3	3	3	retour
Non renseignés	365 inconnus et 2 indétectables	373 inconnus et 4 indétectables	/	
Autres branchements	7 478 calculé 7 845 affiché	7 947	8 045	
<b>Nombre total de branchements</b>	<b>7 848</b>	<b>7 950</b>	<b>8 048</b>	

**Commentaires :** Les branchements sont en augmentation (environ une centaine en plus). Concernant les branchements plomb, 2 découverts ont été renouvelés durant cet exercice et les 3 restants sont identifiés (St Romain de Popey voirie récente).

#### I.4.4 Compteurs

Répartition du parc compteurs par diamètre					
Diamètre	15	20 à 40	50 à 250	Inconnue	Biens de reprise
Total	7 902	97	50	630	8 709

**Commentaires :** L'âge moyen du parc compteur atteint 8 ans (6,67 en 2017 et 5,9 en 2016) via le renouvellement de 188 compteurs pour 2018. A la lecture du RAD, il semble rester 239 compteurs de plus de 15 ans sur le territoire.

#### I.4.5 Branchements et compteurs – évolution

Branchements, compteurs – Suivi des évolutions					
Nombre	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	Variation (nombre)	Variation (%)
Branchements ouverts	7 848	7 950	8 048	98	+ 1,2 %
Dont branchements plomb en service	3	3	3	/	/
Compteurs	7 225	7 296	8 079	783	+ 10,7 %

**Commentaires :** L'évolution du nombre de branchements reflète la tendance d'expansion du Syndicat.

## II. INDICATEURS TECHNIQUES

### II.1 La population du service

La population concernée par le service est de **15 696 habitants**. Cette donnée n'ayant pas évolué sur les 4 derniers RAD, devra être actualisée.

### II.2 Les abonnés

Nombre de Clients					
	2015	2016	2017	2018	Variation (%)
Abonnés domestiques et assimilés	7 176	7 090	7 141	7 281	+ 2 %
Abonnés non domestiques	0	144	33	31	- 6 %
<b>Total</b>	<b>7 176</b>	<b>7 234</b>	<b>7 174</b>	<b>7312</b>	<b>+ 1,9 %</b>

#### Commentaires :

Pour rappel, depuis le démarrage du contrat nous avons constaté les évolutions suivantes :

+ 1,5 % entre 2010 et 2011 / + 2,7 % entre 2011 et 2012

+ 1,2% entre 2012 et 2013 / + 1,9 % entre 2013 et 2014

+ 0,8 % entre 2014 et 2015 / + 0,8 % entre 2015 et 2016

- 0,8 % entre 2016 et 2017 / - 0,8 % entre 2017 et 2018 (données non fiables)

**Soit une croissance moyenne annuelle de 1,2 % pour 9 années <sup>3</sup>/<sub>4</sub> écoulées.**

### II.3 Les volumes facturés

Volumes facturés (m <sup>3</sup> )					
	2015	2016	2017	2018	Variation (%)
Clients domestiques	631 657	651 616	654 092	658 675	+ 0,7 %
Clients non domestiques	0	0	0	0	/
<b>Total</b>	<b>631 657</b>	<b>651 616</b>	<b>654 092</b>	<b>658 675</b>	<b>+ 0,7 %</b>

**Commentaires :** L'année 2018 confirme la tendance initiée en 2015 : **hausse des volumes vendus**. La consommation par abonné atteint 90,1 m<sup>3</sup>/foyer/an.

## II.4 Les volumes mis en distribution

Volumes mis en distribution (m <sup>3</sup> )				
	2016	2017	2018	Variation (%)
Ressource Vallorges Joux	12 984	7 925	2 011	- 74,6 %
Total volumes produits (A)	12 984	7 925	2 011	- 74,6 %
Achat d'eau en gros - Saône Turdine	844 273	818 146	815 041	- 0,4 %
Achat d'eau en gros - Rhône Loire Nord (facturé par ST)	10 200	13 962	9 568	- 31,5 %
Achat d'eau en gros - Mont du Lyonnais	16 621	15 818	14 977	- 5,3 %
Achat d'eau en gros - VEOLIA pour ST LOUP	3 482	4 796	3 510	- 26,8 %
Total volumes achetés en gros (B)	874 576	852 722	843 095	- 1,1 %
Vente d'eau en gros - VEOLIA pour Manien	256	212	139	- 34,4 %
Total volumes vendus en gros (C)	256	212	139	- 34,4 %
<b>Total volumes mis en distribution (A + B - C) = (D)</b>	<b>887 304</b>	<b>860 435</b>	<b>844 967</b>	<b>- 1,8 %</b>

**Commentaires :** Conséquence directe de la dégradation de la qualité des sources, **les volumes produits sont en baisse et logiquement compensés par les achats d'eaux**. Cette compensation est fortement atténuée par la diminution des volumes mis en distribution observée pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive : reflet d'une meilleure gestion du réseau.

## II.5 Les volumes consommés autorisés

Volumes consommés autorisés (m <sup>3</sup> )				
	2016	2017	2018	Variation (%)
Volumes comptabilisés Sur 365 ou 366 jours (E)	647 055	663 998	668 857	+ 0,7 %
Volumes consommés sans comptage (F)	16 800	18 614	16 842	- 9,5 %
Volumes de service du réseau (G)	12 744	12 900	13 353	+ 3,5 %
<b>Total des volumes consommés autorisés (E+F+G) = (H)</b>	<b>676 599</b>	<b>695 512</b>	<b>699 052</b>	<b>+ 0,5 %</b>



## II.6 Les rendements et indices

### II.6.1 Pertes en réseau et Indice linéaire de pertes

Pertes en réseau (m <sup>3</sup> ) et Indice linéaire de pertes (m <sup>3</sup> /km/j)			
	2016	2017	2018
Volume mis en distribution (D)	913 819	887 354	842 837
Volumes consommés autorisés (H)	676 599	695 998	699 052
Total des « pertes en réseau » (D-H) = (J)	237 220	191 842	143 785
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	381	382	382
Indice linéaire de pertes (J) / (365xL)	1,7	1,38	1,03

**Commentaires :** Depuis 4 ans, cet indicateur s'améliore, signe d'une optimisation de la recherche de fuites et des campagnes communes de renouvellement de réseaux. Sa moyenne (2016, 2017 et 2018) est de 1,37 m<sup>3</sup>/jour/km, ce qui représente un très bon score pour un territoire « rural ».

### II.6.2 Volumes non comptés et Indice linéaire des volumes non comptés

Volumes non comptés (m <sup>3</sup> ) et Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km/j)			
	2016	2017	2018
Volume mis en distribution (D)	913 819	887 354	842 837
Volumes comptabilisés (E)	647 055	663 998	668 857
Total des volumes non comptés (D-E) = (K)	266 764	223 356	173 980
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	381	382	382
Indice linéaire des volumes non comptés (K) / (365xL)	1,92	1,6	1,25

**Commentaires :** L'amélioration de cet indice confirme également une bonne exploitation. Pour rappel, l'indice linéaire de pertes demandé dans le contrat soit l'ILP, calculé par moyenne sur trois années consécutives, n'intégrant pas les volumes de service ni sans comptage, est ici l'équivalent de l'indice linéaire des volumes non comptés présenté ci-dessus. Cet indicateur affichant 1,59 m<sup>3</sup>/jour/km, le Délégué respecte et améliore son objectif contractuel de < à 2 m<sup>3</sup>/jour/km.

### II.6.3 Rendement de réseau

Rendement de réseau (%)			
	2016	2017	2018
Volumes consommés autorisés (m <sup>3</sup> ) (H)	676 599	695 512	699 052
Volumes ventes en gros (m <sup>3</sup> ) (C)	271	258	159
Volumes produits (m <sup>3</sup> ) (A)	9 764	10 746	2 536
Volumes achetés en gros (m <sup>3</sup> ) (B)	904 326	876 866	840 460
Rendement de réseau (H+C) / (A+B) (%)	74,05	78,39 %	82,94 %

**Commentaires :** L'ensemble des éléments vus plus haut confirme **l'amélioration du rendement**.  
 En respect de la Loi Grenelle II et du décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 (relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable), le niveau minimum du rendement de réseau à atteindre pour votre Collectivité est de 66 %, calculé en fonction de l'indice linéaire de consommation de votre réseau (5 m<sup>3</sup>/jour/km).  
 Pour 2018 et comme depuis des années, le Syndicat remplit cet objectif.

## II.7 Le bilan des travaux du Syndicat

### II.7.1 Travaux réalisés par le Syndicat

En 2018, la Collectivité a financé :

- le **renouvellement de 1 721 ml de conduite et de 34 branchements**,
- la création par **extension de son patrimoine de 526 ml de conduite et de 28 branchements neufs**.

### II.7.2 Travaux réalisés par le Déléguataire

En 2018, SUEZ a **renouvelé 2 branchements** dont 2 en plomb et **créé 61 branchements** dans le cadre des travaux à titre exclusif.

### II.7.3 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Linéaire des réseaux d'eau potable renouvelé en ml				
2014	2015	2016	2017	2018
1 100	1 957	1 180	2 545	1 721

Soit un total de **8,503 km**.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est :

$$\frac{L_n + L_{n-1} + L_{n-2} + L_{n-3} + L_{n-4}}{5 \times \text{linéaire de réseau de desserte}} \times 100 = \mathbf{0,44 \%}$$

Rappel : taux 2017 (0,41 %).

## II.8 Les variations du patrimoine

### II.8.1 Équipement et Génie civil

Équipement et génie civil	
Opérations	Dépenses comptabilisées
JOUX_RESERVOIR LA SALETTE - Mise en place d'un analyseur de turbidité	10 230,95 €
ST LOUP_POMPAGE VINDRY - Mise en place d'un analyseur de chlore	9 246,71 €
DIEME_RESERVOIR CHAL - Sécurisation de la coupole	4 934,92 €
ST MARCEL L ECLAIRE_RESERVOIR LE LOUP - Mise en place d'un by-pass	4 984,98 €
TARARE - Suppression brise charge et mise en place d'un by-pass	842,97 €
VALSONNE_RESERVOIR PESSELAY - HS reprise étanchéité	18 537,2 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 741,73 €</b>

**Commentaires :** Ce tableau reprend les travaux neufs effectués par le Délégataire en 2018 dans le cadre du fonds contractuel travaux, choisis par la Collectivité et financés par l'abonné via le prix du m<sup>3</sup>.

### II.8.2 Renouvellement stations, réservoirs et réseaux

Garantie de renouvellement		
	Opérations de renouvellement	Montant comptabilisé (€)
Équipements électromécaniques	VALSONNE_POMPAGE LE PERRUSSEL porte	1 545,71
	PONTCHARRA SUR TURDINE_RESERVOIR EN LONGE BS échelle et trappe	3 749,13
	ST ROMAIN DE POPEY_RESERVOIR LES GOUTTES télésurveillance	3 624,51
	ST ROMAIN DE POPEY_RESERVOIR LES GOUTTES vanne adduction élect.	1 227,17
Réseau	TARARE_ accessoires hydrauliques	16 649,41
	Branchements	765,59
<b>Total renouvellement</b>		<b>27 561,52 €</b>

**Commentaires :** Le Délégataire a engagé ces dépenses pour le bon fonctionnement des installations, au titre de la garantie de renouvellement (continuité de service).

### II.8.3 Compteurs

Remplacement : compteurs du domaine privé	
	Dépense / Nombre
Coût total	12 800,63 €
Nombre compteurs remplacés en 2018	188
<b>Taux moyen de remplacement</b>	<b>2,3 %</b>

**Commentaires :** Le taux de remplacement des compteurs se stabilise (2,2 % en 2017, 2,6 % en 2016).

## II.9 La qualité de l'eau

Analyses de la ressource		
	Contrôle sanitaire	Surveillance de l'exploitant
Type	Nombre de prélèvements annuels	Nombre de prélèvements annuels
Microbiologique	0	0
Physico-chimique	0	1
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

**Commentaires :** Le planning réglementaire 2018 ne prévoyait pas de prélèvements. Celui effectué dans le cadre de l'auto-surveillance est conforme.

Analyses de l'eau produite		
	Contrôle sanitaire	Surveillance de l'exploitant
Type	Nombre de prélèvements annuels	Nombre de prélèvements annuels
Microbiologique	1	4
Physico-chimique	1	24
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>28</b>

**Commentaires :** Les contrôles pour l'exercice ont mis en évidence un bulletin « Hors référence » pour les paramètres pH et conductivité en sortie de station.

Analyses de l'eau distribuée		
	Contrôle sanitaire	Surveillance de l'exploitant
Type	Nombre de prélèvements annuels	Nombre de prélèvements annuels
Microbiologique	40	36
Physico-chimique	50	101
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>137</b>

Qualité de l'eau - % conformité eau distribuée			
REFERENCES DE QUALITE contrôle sanitaire			
Analyses microbiologiques		Analyses physico-chimiques	
Nombre de prélèvements	40	Nombre de prélèvements	50
Nombre de prélèvements HORS REFERENCE	0	Nombre de prélèvements HORS REFERENCE	8
<b>% conformité</b>	<b>100 %</b>	<b>% conformité</b>	<b>84 %</b>
REFERENCES DE QUALITE surveillance de l'exploitant			
Analyses microbiologiques		Analyses physico-chimiques	
Nombre de prélèvements	36	Nombre de prélèvements	101
Nombre de prélèvements HORS REFERENCES	0	Nombre de prélèvements HORS REFERENCES	1
<b>% conformité</b>	<b>/</b>	<b>% conformité</b>	<b>99 %</b>

### Commentaires :

Les limites de qualité microbiologique **ont toutes été respectées**.

Les paramètres physico-chimiques ont fait l'objet de hors référence lors du contrôle sanitaire :

- **Joux, en distribution (mairie) : Couleur**, lié à la qualité de la ressource (pH et Conductivité faibles). Purges et surchloration effectuées, mise à l'arrêt ponctuel des sources permettant le retour de la conformité de l'eau distribuée.

- **St Loup (via Tarare), en distribution : fer et turbidité**, lié à la qualité de l'achat d'eau (pH et Conductivité faibles). Purges effectuées permettant le retour de la conformité de l'eau distribuée.

### À noter :

**Sources de JOUX** : à l'arrêt du 22 décembre 2017 au 23 février 2018 puis du 28 mai 2018 jusqu'en mars 2019, en cause la présence de Coliformes totaux et des pointes de turbidité (jusqu'à 22 NTU).

**Le renforcement du plan Vigipirate pour 2018** qui porte le taux de chlore résiduel à 0,3 mg/l en sortie de production et 0,1 mg/l en tous points du réseau, et nécessite une vigilance accrue des sites. Traitement ajusté permettant le retour de la conformité de l'eau distribuée et secteurs consommant le chlore identifiés.

## II.10 Les indicateurs de performance

Indicateurs de performance			
Thème 1/2	Indicateur 1/2	2018	Unité
Caractéristiques techniques du service	Estimation du nombre d'habitants desservis	15 696	/
	Nombre d'abonnements	7 309	/
	Volumes vendus aux abonnés	658 675	m <sup>3</sup>
	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	382,650	km
Tarification de l'eau	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	3,1889	€ TTC/m <sup>3</sup>
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	Sur 120
	Indice linéaire des volumes non comptés	1,25	m <sup>3</sup> /km/j
	Indice linéaire de pertes en réseau	1,03	m <sup>3</sup> /km/j
	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,44	%
	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	63,20	%
Financement des investissements	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés au 31/12/2017	2	
	Nombre de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 01/01/2018	3	
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créance reçues	5	
	Montant des abandons de créances à caractère social dans le cadre du FSL départemental	0,001	€/m <sup>3</sup>
Thème 2/2	Indicateur 2/2	2018	Unité
	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini au service	2	
	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	90,4	%
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	oui	
	Taux de réclamations écrites reçues	9,3	/1000 abonnés

Domaine	Indicateur FP2E non repris par le décret du 2 mai 2007	2018	2017
Satisfaction usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Non	Non
	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui
Certification	Obtention ISO 9001 version 2008	Oui	Oui
	Obtention ISO 14001 version 2004	Oui	Oui
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui

## Indices de performances contractuels

Suivi de la performance 2018		2017	2018
IP 1	Taux d'interruption non programmées en ‰	NC	3,28
IP 2	Rendement du réseau	78,4 %	82,9 %
IP 3	Indice linéaire de réparations des conduites principales, pour fuite ou rupture	0,0001	0,0001
IP 4	Taux de conformité des analyses ARS réalisées pour l'eau distribuée	100 %	100 %
IP 5	Taux de conformité des analyses d'autocontrôle réalisées pour l'eau distribuée	100 %	100 %
IP 6	Nombre de réponses à un abonné envoyées dans un délai inférieur ou égal à 15 jours calendaires après le contact	NC	NC
IP 7	Proportion de lettre d'attente parmi les réponses du délégataire	NC	NC
IP 8	Nombre de réclamations annuelles par thèmes	63	68
IP 9	Existence d'engagement envers le client	Oui	Oui
IP 10	Taux d'impayés 6 mois après la facturation	0,85 %	1,07 %

**Commentaires :** Les indicateurs non transmis IP6 et IP7 devront être fournis ou décrits, permettant ainsi une meilleure compréhension du territoire. L'évolution des indicateurs clientèle IP8 et IP10 devra être suivie.

## Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution. A partir de 2014, un doublement de la redevance prélèvement de l'Agence de l'Eau est prévu par la loi Grenelle 2, si l'indice de connaissance patrimonial des réseaux est insuffisant (inférieur à 40).

Descriptif	Cotation	Indice patrimonial
Existence d'un plan des réseaux eau potable avec localisation des ouvrages principaux et dispositifs de mesure	0 (non) - 10 (oui)	10
Définition d'une procédure de mise à jour annuelle du plan des réseaux	0 (non) - 5 (oui)	5
<b>Sous-total 1 - pré-requis 1</b>	<b>15/15</b>	<b>15</b>
Connaissance de 50% du matériau et du diamètre sur le linéaire total des réseaux	0 (non) - 10 (oui)	10
+ 1 point par tranche de 10% (matériau et diamètre renseignés) + 5 points si 95% du réseau renseigné	+ 1 à + 5	5
Connaissance de 50% de la date ou période de pose des tronçons identifiés	0 (non) - 10 (oui)	10
+ 1 point par tranche de 10% (date ou période de pose renseignée) + 5 points si 95 % des réseaux renseignés	+ 1 à + 5	5
<b>Sous-total 2 - pré-requis 2</b>	<b>40/45 (1)</b>	<b>30</b>
Localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, etc.) et servitudes	0 (non) - 10 (oui)	0
Mise à jour annuelle de l'inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants	0 (non) - 10 (oui)	10
Localisation des branchements sur le plan des réseaux	0 (non) - 10 (oui)	10
Caractéristiques compteurs d'eau avec carnet métrologique et date de pose renseignées	0 (non) - 10 (oui)	10
Recherches de pertes d'eau avec date et nature des réparations/travaux effectués renseignés	0 (non) - 10 (oui)	10
Localisation des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, etc.)	0 (non) - 10 (oui)	10
Programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (sur 3 ans) mis en œuvre	0 (non) - 10 (oui)	10
Modélisation des réseaux portant sur 50 % du linéaire de réseaux mise en oeuvre	0 (non) - 5 (oui)	5
<b>TOTAL Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable</b>	<b>120/120</b>	<b>110</b>

**Commentaires :** Comme depuis plusieurs années, le score de **110** traduit d'une bonne connaissance du patrimoine.

### III. INDICATEURS FINANCIERS

#### III.1 Prix du service de l'eau potable

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Chaque année, l'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part revenant à la Collectivité. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les tarifs concernant la part de SUEZ sont révisés semestriellement conformément au contrat d'affermage. Ils sont obtenus par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat. Les prix de base sont établis au 1<sup>er</sup> avril 2009.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.  
Le service est assujéti à la TVA.

#### III.2 Le prix de l'eau

##### Évolution du tarif de l'eau

Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2019		
	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2019
Part fixe (€/an/abonné) TTC	147,02	148,755
Part proportionnelle (€/m <sup>3</sup> ) TTC	237,99	233,909
Facture d'eau calculée pour une consommation de 120 m <sup>3</sup> TTC	385,01	382,664
Prix moyen TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	3,2084	3,1889
Coût moyen de l'eau potable TTC (€/jour/famille)	1,05	1,048

**Commentaires :** La baisse du tarif de l'eau (- 0,61 %), détaillée dans la facture moyenne de 120 m<sup>3</sup> ci-dessous, est la résultante de la hausse des parts du Déléguataire liée à l'actualisation des tarifs via la formule contractuelle (+ 1,96 %), compensée par la baisse des parts « organismes publics » (- 42 % prélèvement ressource et - 6,9 % pollution).



## Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m<sup>3</sup> par an

Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix unitaire Au 01/01/2018	Prix unitaire Au 01/01/2019	Montant Au 01/01/2018	Montant Au 01/01/2019	N/N-1
<b>Part délégataire</b>						
Abonnement	1	83,86	85,5	83,86	85,5	+ 1,96 %
Consommation	0 à 50	0,9384	0,9568	46,92	47,84	+ 1,96 %
	51 à 120	0,7969	0,8125	55,78	56,875	+ 1,96 %
<b>Part collectivité(s)</b>						
Abonnement	1	55,50	55,50	55,50	55,50	/
Consommation	0 à 50	0,70	0,70	35	35	/
	51 à 120	0,64	0,64	44,80	44,80	/
<b>Organismes publics</b>						
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0690	0,04	8,28	4,80	- 42 %
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2900	0,27	34,80	32,40	- 6,9 %
<b>Total HT</b>				364,94	362,715	- 0,61 %
TVA à 5,5 %				20,07	19,949	- 0,61 %
<b>Total TTC</b>	120			385,01	382,664	- 0,61 %
<b>Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup></b>				3,2084	3,1889	- 0,61 %

### III.3 Indicateurs financiers généraux

#### Recettes

Les recettes consécutives du prix et des prestations du service de l'eau potable s'élèvent à :

	2016	2017	2018
Pour le Syndicat recettes des ventes d'eau	843 968 €	798 400 €	774 854 €
Pour SUEZ recettes des ventes d'eau	1 139 970 €	1 155 010 €	1 184 100 €
Recettes SUEZ liées aux travaux	99 180 €	57 530 €	88 840 €
Autres recettes SUEZ	38 650 €	37 130 €	41 740 €
<b>Total des recettes SUEZ</b>	<b>1 277 800 €</b>	<b>1 249 670 €</b>	<b>1 314 680 €</b>

**Commentaires :** Les recettes totales de SUEZ progressent de 5,2 %. La hausse des recettes d'exploitation (+ 2,5 %) est liée à celle des volumes vendus cumulée à la hausse de ses parts.

Pour la Collectivité, les siennes affichent une baisse de 2,95 %. Face à la hausse des volumes consommés observés depuis plusieurs années, et malgré des décalages de reversement justifiés (entre l'année civile et l'année de facturation réelle), le suivi de ces reversements devra être réalisé.

## Participation au Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine (SMEPST)

Les frais liés à la livraison d'eau du Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine se répartissent comme suit :

- Fonctionnement du Syndicat, appelé par le Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine au prorata de la population des adhérents.
- Investissement, correspondant à la couverture des annuités d'emprunts du Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine, calculé au prorata des volumes livrés moyens de pointes, lissés sur trois ans.

	Fonctionnement ST	Investissement ST	Total
Année 2016	28 443 €	84 412 €	112 855 €
Année 2017	28 880 €	81 800 €	110 680 €
Année 2018	29 247 €	59 591 €	88 838 €

**Commentaires :** Nous constatons une baisse de 19,7 % des participations au Syndicat Mixte d'Eau Potable de Saône-Turdine.

## État de la dette

L'état de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	1 <sup>er</sup> janvier 2016	1 <sup>er</sup> janvier 2017	1 <sup>er</sup> janvier 2018	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Encours	1 212 288 €	1 105 533 €	995 346 €	881 685 €

### **Commentaires :**

L'encours de la dette par abonné s'élève à :

- 120,63 € au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (baisse de 12,3 % par rapport à 2018),
- 137,6 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (baisse de 9,96 % par rapport à 2017),
- 152,82 € au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (baisse de 9,5 % par rapport à 2016),
- 168,94 € au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (augmentation de 76,6 % par rapport à 2015),
- 95,64 € au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (baisse de 11,28 % par rapport à 2014).

Actuellement, sa durée d'extinction est de 12 ans soit 2030.

## Amortissements réalisés

	1 <sup>er</sup> janvier 2016	1 <sup>er</sup> janvier 2017	1 <sup>er</sup> janvier 2018	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Dotation aux amortissements	467 313 €	467 313 €	470 646 €	508 545 €

**Commentaires :** La dotation aux amortissements progresse et confirme l'investissement régulier de la Collectivité.

## Travaux engagés par la Collectivité en cours de l'exercice

Objet des travaux	Montant des travaux	Montant des subventions (département + agence)
Lotissements	83 855 €	81 893 €
Programme 2016	/	47 052 €
Programme 2017 (solde)	137 340 €	/
Programme 2018	558 935 €	21 136 €

**Commentaires :** Les programmes de travaux sont importants et reflètent l'implication dans la gestion du patrimoine par la Collectivité.